

Communiqué de Presse

Jeudi 20 Octobre 2005 à 00h01 GMT

Pour toute information supplémentaire, jusqu'au 21 Octobre, veuillez contacter:
Coimbra Sirica au + 1 631 757 40 27 ou au + 1 631 836 3181 (portable),
ou Preeti Singh au +1 301 652 1558, poste 101.

En réponse aux nouvelles menaces sur la liberté scientifique, l'ICSU révise et réaffirme son engagement pour l'universalité de la science

Au moment où les scientifiques font face à des restrictions croissantes sur leurs libertés d'association, de collaboration et de publication, les membres du Conseil mettent un accent plus aigu sur la protection des droits et la promotion des devoirs

Suzhou, Chine—Les changements du climat politique mondial et les inquiétudes sur le terrorisme international suscitent de nouveaux défis à la liberté scientifique. Lançant cet avertissement, l'ICSU a demandé à ses membres de s'interroger sur un engagement renouvelé et élargi sur le Principe de l'Universalité de la Science, base fondatrice de l'organisation.

Une déclaration sur les menaces au Principe a été formellement présentée par le Comité Permanent sur la Liberté de Pratique de la Science de l'ICSU, lors de la 28^{ème} Assemblée Générale du Conseil, à Suzhou, en Chine.

« Nous pensons qu'il est temps d'insister sur la pertinence de ce principe dans notre environnement actuel » souligne Carol Corillon, membre du Comité et qui est directrice exécutive du Réseau International des Académies et des Sociétés Savantes sur les Droits de l'Homme, ainsi que directrice du Comité sur les Droits de l'Homme des Académies Nationales des Sciences des Etats-Unis.

« La recherche scientifique est plus que jamais entremêlée avec la société et nous comprenons que la possibilité d'en faire un mauvais usage est plus grande maintenant qu'à aucun autre moment dans l'Histoire » ajoute-t-elle. « Nous devons aussi comprendre que lorsque les réponses aux inquiétudes sécuritaires ou politiques affaiblissent l'engagement dans la recherche scientifique, il peut y avoir des conséquences graves pour le progrès scientifique mais également, puisque la science joue un rôle dans l'avancement du bien-être humain, sur le développement économique et social au niveau national et international »

L'analyse faite par le Comité du Principe d'Universalité a décelé 2 menaces distinctes. Il y a à l'heure actuelle de plus grandes restrictions sur la liberté d'association, qui poussent à déplacer et des annuler des conférences scientifiques. Il y a également d'avantage de restrictions sur la liberté de pratique de la science, y compris des boycotts d'origine politique contre des pays et des institutions scientifiques qui conduisent à la punition des scientifiques, et des nouvelles mesures sécuritaires qui peuvent jeter un froid sur des questions

comme l'embauche, l'accès aux matériaux et à l'équipement ou la publication scientifique.

Selon le Comité, limiter la liberté d'association met la science en danger car il s'agit d'une « part fondamentale de l'entreprise scientifique » puisque « même le pouvoir de l'Internet ne peut pas se substituer aux interactions personnelles et aux discussions ». Le Comité indique que « les restrictions et retards pour l'attribution de visa, fondés sur le pays de naissance, de résidence ou sur la citoyenneté, la religion, l'origine ethnique ou le domaine d'expertise scientifique, sont en hausse dans certains pays », perturbant ainsi ce qui était la routine des rencontres scientifiques.

En même temps, le Comité observe qu'un ensemble de circonstances nouvelles vont à l'encontre de la liberté scientifique en général.

Le Comité signale que certains scientifiques et certaines institutions scientifiques sont désormais assommés par un balayage de boycotts dont l'intention est « seulement d'établir des positions politiques envers la politique des pays avec lesquels ils sont associés ». En même temps, dans certaines parties du monde, la « persécution individuelle de scientifiques » - qui comprend emprisonnement et torture - comme rétribution de leurs activités de recherche « continue à contrevir aux droits de l'Homme les plus basiques ».

Le Comité met également le doigt sur la nouvelle importance donnée à la sécurité qui a imposé des restrictions qui, même si elles sont dictées par des inquiétudes légitimes, finissent par « saper le Principe d'Universalité ». Selon le Comité, « ces questions sont souvent complexes et peuvent apparaître comme de nouvelles procédures pesantes, particulièrement longues ou même des réinterprétations de la réglementation existante » qui provoque, entre autres, une censure des autorités ou une « auto-censure des éditeurs scientifiques ».

« Ces problèmes affectent individuellement les scientifiques » note le Comité, « mais ont aussi des conséquences politiques plus larges qui supposent d'émettre des jugements prudents sur l'équilibre approprié entre la liberté de pratique de la science et les impératifs politiques nationaux et internationaux ».

Le Comité propose que l'ICSU adopte le renouvellement de sa déclaration sur son Principe d'Universalité de la Science, qui pourront à la fois rappeler aux scientifiques de reconnaître leurs devoirs tout en insistant sur le maintien de leurs droits. Les termes de la déclaration proposent que :

« Ce principe incarne la liberté de mouvement, d'association, d'expression et de communication des scientifiques, de même que l'accès équitable aux données, informations et matériels de recherche. Dans la poursuite de ses objectifs de respect des droits et devoirs des scientifiques, le Conseil International pour la Science (ICSU) soutient ce principe et, ainsi, s'oppose à toute discrimination fondée sur des facteurs tels que l'origine ethnique, la religion, la citoyenneté, la langue, la position politique, le genre et l'âge »

Fondé en 1931, le Conseil International pour la Science (ICSU) est une organisation non gouvernementale représentant des adhérents du monde entier appartenant à la fois à des organismes scientifiques nationaux (103 membres) et des unions scientifiques internationales (27 membres). A travers ce réseau international, l'ICSU coordonne des recherches interdisciplinaires pour aborder des questions qui ont une influence à la fois sur la science et sur la société. Par ailleurs, le Conseil défend la notion de liberté de pratique de la science, promeut l'accès équitable aux données et à l'information scientifiques, soutient l'éducation scientifique et l'acquisition d'expérience en sciences.

Contacts (à partir du 22 Octobre):

Carthage Smith +33 (0)145 250329, carthage@icsu.org

Ana Maria Cetto (ICSU Secretary General) +43 1 2600 22300, ana@fisica.unam.mx
et pour plus d'information, voir aussi http://www.icsu.org/3_mediacentre/GA.html